Merci pour votre aide.

FNAC - Retard remboursement suite SAV

Par RB_08
Bonjour, Je vous contacte pour un soucis que je rencontre avec la fnac.
J'ai achété en Juin 2021 un aspirateur sur le market place de la fnac, auprès de la société eMerit qui ne donne plu signe de vie
En mai 2023, donc avant la fin de la garantie, l'aspirateur tombe en panne.
Je vais passer le nombre incalculable de péripétie pour obtenir gain de cause dans ce dossier, mais finalement, fin juit 2023, je reçois un mail de la fnac qui me confirme qu'ils vont me rembourser l'aspirateur.
Entre fin juin 2023 et maintenant, je n'ai toujours pas été remboursé! Pourtant j'appelle et mendie assez souvent, mais ils ne font que me balader de service en service
J'ai lu que je devais faire un courrier de mise en demeure. Dans ce courrier puis-je demander l'application des articles suivants ? ou autre ? article L. 242-4 du code de la consommation article L. 221-24 du code de la consommation
Articles qui demandent à être remboursé, des frais de transports etc. mais surtout l'application d'une pénalité si il y a u retard de remboursement ?
Est-ce que ces articles s'appliquent à ma situation : - Achat d'un article sur le market place de la fnac donc à un revendeur (qui aujourd'hui à fermer) - Retour d'un article dans le délai de garantie
Merci pour votre précieuse aide. =)
Par RB_08
Personne ne peut m'orienter ?
Merci pour votre aide.
Est-ce sujet trop complexe ou alors la question a déjà été posée ?